



LICENCE PROFESSIONNELLE

Activités Juridiques : métiers du droit de l'immobilier

Parcours : Droit de l'immobilier

Domaine Droit, Économie, Gestion

Inscriptions :

Demande du dossier auprès du
Département Droit de
l'Urbanisme et de l'Immobilier :
dep-immo@univ-perp.fr

Responsable pédagogique :

Aurore FOURNIER
aurore.fournier@univ-perp.fr

Administration :

Bénédicte BESSON et Justine
FALCOU
Secrétariat DUI SJE Narbonne
04 68 90 11 28
dep-immo@univ-perp.fr
dep-envurba@univ-perp.fr

Formation continue et Apprentissage

SFC :
04 30 19 81 41
sfc@univ-perp.fr

Direction de l'Orientation, des Stages et de l'Insertion Professionnelle (DOSIP) :

Bât B (rez-de-chaussée)
04 68 66 20 42
dosip@univ-perp.fr

Présentation

La licence professionnelle Droit de l'immobilier existe à Narbonne depuis plus de 10 ans.

Accompagnée par le partenariat national conclu avec la FNAIM, cette licence professionnelle Droit de l'immobilier s'inscrit dans la volonté de la profession immobilière de modifier son image pour renforcer les compétences de ses membres.

La formation continue des professionnels tout au long de leur carrière est désormais obligatoire, ce que permet la licence professionnelle Droit de l'immobilier en alternance.

Objectifs

La licence professionnelle « Droit de l'immobilier » de l'UPVD vise à permettre aux étudiants diplômés de s'inscrire très directement dans la perspective d'obtention de la carte professionnelle d'agent immobilier (décret n° 72-678 du 20 juillet 1972 modifié notamment par le décret n° 2015-702 du 19 juin 2015, fixant les conditions d'application de la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 *réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce*, modifiée notamment par la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 et la loi n°2015-990 du 6 août 2015).



Savoir-faire et compétences

La formation présente un équilibre dans le volume horaire avec pour les contenus, un accent affirmé pour l'approche juridique. Tous les aspects des métiers de l'immobilier sont abordés : juridique en priorité (en droit privé comme en droit public), techniques, commerciaux... Les domaines d'actualité : habitat social, diagnostic de l'environnement, immobilier de loisirs sont également traités.

Ainsi la licence professionnelle Droit de l'immobilier permet de s'inscrire comme Juriste polyvalent dans le domaine de l'immobilier, apte à appréhender rapidement les nombreux aspects juridiques directs (immobilier et copropriété) mais aussi indirects (urbanisme, droit foncier). Sont aussi maîtrisés les éléments techniques et socio-économiques de ce secteur évolutif (immobilier de loisirs, immobilier avec service, habitat social...) et requérant des diplômés spécialisés à un niveau bac + 3.

Localisation

- Université de Perpignan, site de Narbonne
- Paris (Ecole supérieure de l'immobilier ESI/FNAIM)

Conditions d'accès

Etre titulaire d'un bac + 2 (DEUG, DUT, BTS...) et déposer un dossier préalable et obligatoire, dès avril. Tout diplôme jugé équivalent par la commission pédagogique.

Insertion professionnelle

- Cadres du secteur privé : agents immobiliers, syndics, conseiller juriste en ADIL, administrateurs de biens, gestionnaire de copropriété, juriste en milieu bancaire et/ou d'assurance, chargé d'études en immobilier de loisirs, chargé d'étude en urbanisme commercial, conseil en gestion de patrimoine, chargé d'opération immobilière, principal de gérance, chargé de baux, prospecteur foncier...
- Certaines professions en responsabilité du secteur public sont également accessibles : rédacteur ou attaché territorial, chargé de mission en bureau d'étude (urbanisme - construction)...

Poursuite d'études

Les étudiants ont vocation à s'insérer directement dans la vie professionnelle. Ils peuvent néanmoins poursuivre leur cursus de spécialisation au sein des deux masters proposés à l'UPVD : Master professionnel Droit de l'immobilier et Master professionnel Droit de l'environnement et de l'urbanisme (parcours Droit de l'urbanisme et du développement durable ou estimation des biens fonciers).

Contenu des enseignements

Semestre 5

UE1 - Droit de l'immobilier

Droit de l'immobilier
Droit des professions immobilières
Droit civil des biens
Droit des baux

UE2 - Droit de l'urbanisme et de l'habitat

Droit de l'urbanisme
Politique et aide à l'habitat social

UE3 - Gestion de l'opération immobilière

Fiscalité immobilière
Formes juridiques de l'opération immobilière
Comptabilité générale et gestion patrimoniale



Semestre 6

UE1 - Droit et Gestion de la construction immobilière

Gestion de la copropriété et de l'immobilier de loisirs
Droit de la promotion immobilière

UE2 - Droit public immobilier

Droit de l'urbanisme opérationnel
Droit de l'expropriation, des travaux et ouvrages publics
Droit de l'environnement et sécurité et diagnostic des bâtiments

UE3 - Projet tuteuré et développement personnel

Choix : anglais juridique OU activités sportives
Projet tuteuré appliqué à la spécialité
Encadrement du projet tuteuré

UE4 - Insertion professionnelle

Projet Professionnalisant Partenaires - Université

A SAVOIR

Diplôme national

Partenariat avec la FNAIM

Licence proposée :

- en formation initiale à Narbonne
- en formation en alternance à Paris

Stage obligatoire en France ou à l'étranger (durée minimale de 16 semaines)



Université de Perpignan Via Domitia
52 avenue Paul Alduy
66 860 Perpignan Cedex 9
33 (0)4 68 66 20 00



/UPVD66



@UPVD1

Site de Narbonne :
Département Droit de l'Urbanisme et de l'Immobilier
Avenue Pierre de Coubertin – BP 818
11 108 Narbonne Cedex

www.univ-perp.fr

maj 18/11/2016